



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 04 mai 2023

Déplacement du ministre des Armées au 3^e régiment du génie de Charleville-Mézières : les implications locales de la loi de programmation militaire

Alors que l'examen du projet de loi de programmation militaire (2024-2030) va débiter au Parlement, le ministre des Armées s'est rendu dans le département des Ardennes afin d'aller au contact des troupes et de décliner les enjeux territoriaux de la future loi de programmation militaire. Ce déplacement s'inscrit dans la lignée des neufs autres déplacements que le ministre a tenu à faire auprès des unités.

Le ministre des Armées a annoncé une série d'investissements qui, s'ils sont votés dans la future loi de programmation militaire, permettront d'engendrer des changements considérables pour ce 3^e régiment du génie au cours des sept prochaines années.

La future loi de programmation militaire prévoit spécifiquement pour le 3^e régiment du génie, un investissement global de **130 millions d'euros**. Cette augmentation comprend une part de **110 millions d'euros pour les équipements capacitaires**, et **20 millions d'euros pour les infrastructures**.

La transformation du 3^e régiment du génie s'amorcera avec l'arrivée de la **technologie de combat connecté SCORPION**, qui permettra au régiment d'être en mesure de faire face aux menaces en recevant 27 Griffons génie. Trois compagnies de combat du génie seront équipées à l'horizon 2029.

Les capacités de combats du 3^e régiment du génie seront renforcées avec l'arrivée des **engins du génie de combats** à la fin de cette loi de programmation militaire qui renforceront le régiment dans ses missions d'appui aux unités de mêlée.

Enfin, **ce sont au total 120 sapeurs qui rejoindront les rangs du 3^e régiment du génie** au cours de cette loi de programmation militaire : pour les accueillir, et pour marquer une amélioration des conditions d'hébergement, **un premier bâtiment sera livré dès 2024 et d'autres seront construits pour permettre l'arrivée des 27 Griffons**. Ces évolutions ne seraient pas possibles sans miser sur la **mobilisation incontournable des 150 militaires réservistes** qui servent aujourd'hui dans ce régiment, nombre qui a pour ambition d'être doublé d'ici 2030.

Le ministre des Armées affirme qu'au-delà de ce régiment, le département des Ardennes joue un rôle important dans notre défense nationale, et qu'à cette occasion, **33 millions d'euros seront investis dans les infrastructures militaires du département** - hors capacitaire - au cours des sept prochaines années. Une lettre d'engagement a été signée avec 22 collectivités pour mettre en avant un effort conjoint en matière de défense.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et
à la communication de la défense

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15